



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Des-passoires-les-centrales-francaises>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Des passoires, les centrales françaises ?**

31 octobre 2014

Des passoires, les centrales françaises ?

Source :

<https://www.lalibre.be/actu/international/des-passoires-les-centrales-francaises-545286853570a5ad0e-df2d6d>

Des passoires, les centrales françaises ?

Bernard Delattre, Correspondant permanent à Paris Publié le jeudi 30 octobre 2014 à 19h42 - Mis à jour le vendredi 31 octobre 2014 à 08h31

International. Cela tombe mal. Alors que, pas plus tard que mercredi, le Conseil des ministres a encore solennellement insisté sur le nécessaire "renforcement des mesures de vigilance" face aux menaces, jour où le Parlement a aussi adopté définitivement la dernière loi antiterroriste en date, censée accroître "l'efficacité de la lutte collective contre les nouvelles formes de terrorisme" . Jeudi soir, le grand public restait sans la moindre explication sur l'identité et les motivations des individus ou organisations qui, tout au long du mois d'octobre, ont fait survoler par des drones une demi-douzaine de centrales nucléaires ainsi que plusieurs installations du Commissariat à l'énergie atomique.

Leur survol est pourtant rigoureusement interdit, dans un périmètre de cinq kilomètres et de mille mètres d'altitude. Et l'espace aérien au-dessus de ces installations est supposé surveillé en permanence par l'armée de l'Air. Mais, en l'occurrence, ces drones - trop petits pour être repérés par les radars - ont opéré sans encombre et en toute impunité.

Pas menaçant. Mais tout de même "très inquiétant" ?

Les autorités disent ne pas privilégier la piste terroriste ou malveillante. Il pourrait ne s'agir que "d'une opération de communication" (d'opposants au nucléaire, par exemple), d'une campagne de promotion pour ces appareils volants, voire juste d'un canular né des réseaux sociaux. Plainte en Justice a néanmoins été déposée par le groupe d'électricité EDF, qui exploite les centrales. Selon lui, ces survols ont été "sans conséquence sur la sûreté ni le fonctionnement des installations" , les drones n'étant "pas susceptibles d'endommager quoi que ce soit par leur chute ou tout objet qu'ils lâcheraient" .

"Il n'y a pas [eu] de menace avérée contre les installations" , a confirmé la Défense nationale.

C'est "très inquiétant" , a jugé, par contraste, l'association Greenpeace - habituée aux coups d'éclat, mais qui a juré n'être pour rien dans cette campagne-là. A ses yeux, "un drone portant une charge de 5 kilos d'explosifs ne peut certes pas endommager un réacteur, mais pourrait faire des dégâts s'il va se crasher sur une piscine d'entreposage de matériaux irradiés" . "L'aggravation des événements climatiques, l'atomisation du risque géopolitique et la démocratisation des nouvelles technologies rendent la France nucléaire plus vulnérable que jamais" , s'est alarmé, en écho, l'Observatoire du nucléaire. Cela "apporte une nouvelle preuve de la vulnérabilité des installations nucléaires à une intrusion aérienne" , a renchéri l'ONG Sortir du nucléaire. Ce qui est également l'avis des activistes de Robin des Bois. A les en croire, "des efforts de prévention des crashes aériens sont constatés dans l'architecture et l'ergonomie des réacteurs EPR, dits de troisième génération" . Mais tel ne serait aucunement le cas "des réacteurs de deuxième génération, des vieux réacteurs de recherche, des installations d'irradiation, des unités du cycle du combustible, des entreposages des combustibles irradiés hors des centrales, et des déchets vitrifiés" - eux tous "démunis de dispositifs constructifs vis-à-vis des risques aériens" .